

**Extrait du registre  
des délibérations de la Commune de Coinches  
séance du 29/04/2022**

L' an 2022, le 29 Avril à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil de la Mairie sous la présidence de LEMAIRE Anthony Maire.

M. LEMAIRE Anthony, Maire, Mmes : BATOT Séverine, UNTERHALT Danièle, VINCENT Gisèle, MM : CHACHAY Silvère, FUNFSCHILLING Jérôme, GUNSETT Jean-François, HATTON Laurent, MERGY Francis, RINGOT Hubert

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BRESCH Sébastien à Mme VINCENT Gisèle

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- En exercice : 10

Date de la convocation : 25/04/2022

Date d'affichage : 25/04/2022

Mme BATOT Séverine Secrétaire

*réf* : 2022/05 : **VOTE DES TAUX DES 2 TAXES DIRECTES LOCALES - ANNEE 2022**

Le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022.

Par délibération en date du 16 avril 2021, le conseil Municipal avait fixé les taux des 2 taxes directes locales comme suit :

- 37.00 % Foncier bâti
- 28.23 % Foncier non bâti

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de maintenir les taux d'imposition pour 2022 identiques à 2021.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

*réf* : 2022/06 : **COMPTE ADMINISTRATIF 2021 COMMUNE**

Voté à l'unanimité des membres présents comme suit :

Section de fonctionnement :

RECETTES	:	307 421.38 €
DEPENSES	:	230 384.73 €
EXCEDENT	:	77 036.65 €

Section d'investissement :

RECETTES	:	34 941.74 €
DEPENSES	:	41 470.10 €
DEFICIT	:	6 528.36 €

SOIT UN EXCEDENT GLOBAL de 70 508.29 €

Affectation du résultat de l'exercice 2021 au budget primitif 2022 commune

- Affectation au financement de la section d'investissement (article 1068 recettes) pour 6 528.36 €  
- Affectation au financement de la section d'investissement (article 001 dépenses) pour 6 528.36 €  
- Affectation à l'excédent reporté de la section de fonctionnement, (compte 002 recettes) pour 70 508.29 €.  
Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote du Compte Administratif et a quitté la séance lors du vote.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

*réf* : 2022/07 : **COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DELEGATION EAU**

Voté à l'unanimité des membres présents comme suit :

Section de fonctionnement :

RECETTES	:	3 946.74 €
DEPENSES	:	3 946.74 €
SOIT UN RESULTAT GLOBAL DE 0.00 €		

Affectation du résultat de l'exercice 2021 de l'eau au budget primitif 2022  
Le compte administratif étant NEANT, il n'y aura pas de report.

Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote du Compte Administratif et a quitté la séance lors du vote.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

*réf* : 2022/08 : **COMPTE ADMINISTRATIF 2021 FORET**

Voté à l'unanimité des membres présents comme suit :

Section de fonctionnement :

RECETTES	:	35 572.38 €
DEPENSES	:	2 091.51 €
EXCEDENT	:	33 480.87 €

Section d'investissement :

RECETTES	:	3 100.89 €
DEPENSES	:	3 100.89 €
RESULTAT	:	0.00 €
SOIT UN EXCEDENT GLOBAL de 33 480.87 €		

Affectation du résultat de l'exercice 2021 au budget primitif 2022 de la forêt  
- Affectation à l'excédent reporté de la section de fonctionnement, (compte 002 recettes) pour 33 480.87 €.

Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote du Compte Administratif et a quitté la séance lors du vote.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

*réf* : 2022/09 : **COMPTES DE GESTION 2021 DE MME BRETON SOPHIE, RECEVEUR.**

**COMMUNE – SERVICE DELEGATION EAU ET PRODUITS FORESTIERS**

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion

dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> Janvier 2021 au 31 Décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**- Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021 par les receveurs, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observations ni réserve de sa part.**

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

*réf : 2022/10* : **BUDGET PRIMITIF 2022 COMMUNE**

Le Conseil Municipal VOTE comme suit le Budget Primitif 2022 de la Commune au niveau du chapitre en fonctionnement et en investissement.

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES 250 709 €

RECETTES 250 709 €

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES 104 244 €

RECETTES 137 920 €

Adopté à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

*réf : 2022/11* : **BUDGET PRIMITIF 2022 FORET**

Le Conseil Municipal VOTE comme suit le Budget Primitif 2022 de la Forêt au niveau du chapitre en fonctionnement et en investissement.

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES 31 200 €

RECETTES 53 481 €

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES 5 000 €

RECETTES 5 000 €

Adopté à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

*réf : 2022/12* : **BUDGET PRIMITIF 2022 DELEGATION EAU**

Le Conseil Municipal VOTE comme suit le Budget Primitif 2022 délégation Service de l'eau au niveau du chapitre en fonctionnement et en investissement.

FONCTIONNEMENT  
DEPENSES 12 150 €  
RECETTES 12 150 €

Adopté à l'unanimité

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

### SOMMAIRE

VOTE DES TAUX DES 2 TAXES DIRECTES LOCALES - ANNEE 2022  
COMPTE ADMINISTRATIF 2021 COMMUNE  
COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DELEGATION EAU  
COMPTE ADMINISTRATIF 2021 FORET  
COMPTES DE GESTION 2021 DE MME BRETON SOPHIE, RECEVEUR.  
COMMUNE – SERVICE DELEGATION EAU ET PRODUITS FORESTIERS  
BUDGET PRIMITIF 2022 COMMUNE  
BUDGET PRIMITIF 2022 FORET  
BUDGET PRIMITIF 2022 DELEGATION EAU

<b>LEMAIRE Anthony</b>	<b>RINGOT Hubert</b>
<b>UNTERHALT Danièle</b>	<b>BATOT Séverine</b>
<b>CHACHAY Silvère</b>	<b>HATTON Laurent</b>
<b>FUNFSCHILLING Jérôme</b>	<b>MERGY Francis</b>
<b>VINCENT Gisèle</b>	<b>BRESCH Sébastien</b> Excusé proc. à Mme VINCENT Gisèle
<b>GUNSETT Jean-François</b>	